



# Bulletin de Santé du Végétal

## Nouvelle-Aquitaine



## Vigne

**N°18**  
**BILAN 2025**  
**10/02/2026**



### Animatrice filière

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**

[marion.pompier@correze.chambagri.fr](mailto:marion.pompier@correze.chambagri.fr)

r

Suppléance :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture  
de la Corrèze**

[k.barriere@correze.chambagri.fr](mailto:k.barriere@correze.chambagri.fr)

Rédactrice(s) :

Marion POMPIER ou

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Stéphane LUCAS  
**Syndicat du Chasselas de  
MOISSAC**

### Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF - Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

**Écophyto** est une  
politique publique du



*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée avec la  
mention « extrait du bulletin de santé du  
végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne /*

*Edition Limousin N° 18  
du 10/02/26 »*

## Edition Limousin

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

**Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !**

## BILAN DE LA SAISON 2025

### Bilan météorologique

### Bilan phénologique

### Bilan sanitaire

Avec le soutien financier de



Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Limousin  
Vigne – N°18- BILAN 2025 du 10 février 2026 - [sommaire](#)

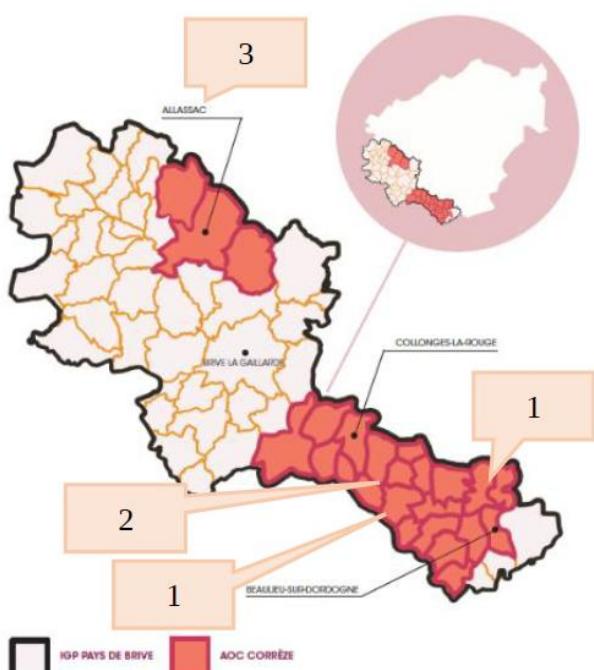
# Dispositif d'observations 2025 et réseau d'observateurs

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux bioagresseurs de la vigne.

## • Répartition spatiale des parcelles d'observations

Pour les vignobles du Limousin, le réseau compte :

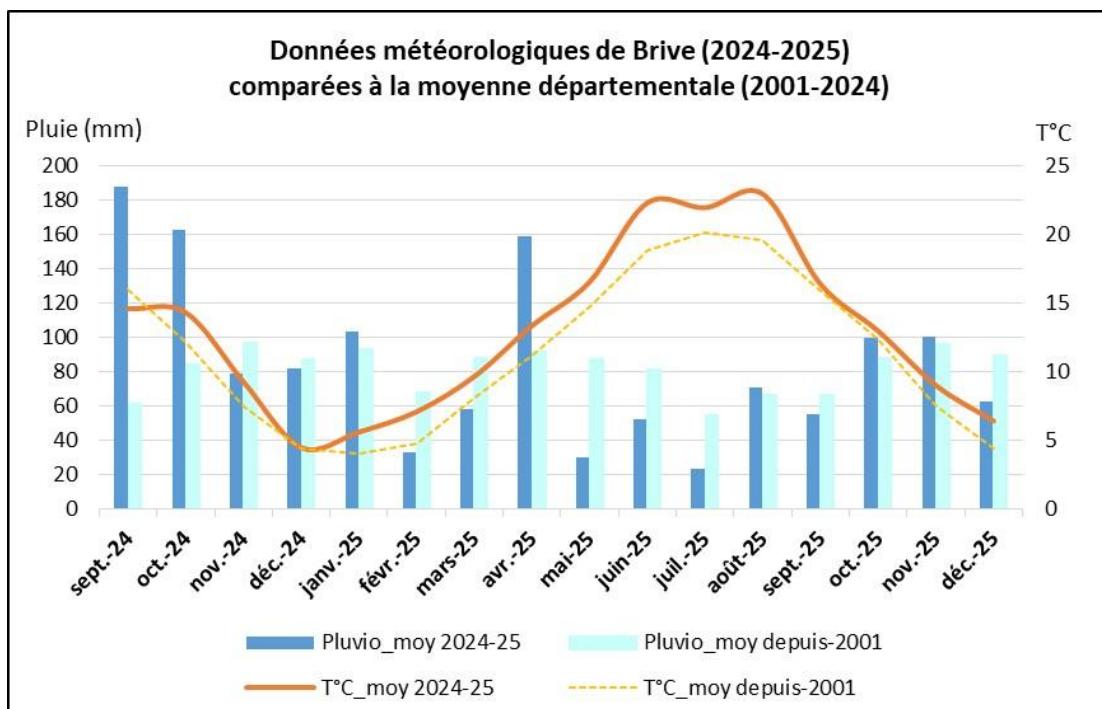
- 9 parcelles de références :
  - o Verneuil sur Vienne (87) : Gamay et Pinot Noir
  - o Brivezac (19) : Chardonnay
  - o Branceilles (19) : Cabernet Sauvignon
  - o Saint Julien Maumont (19) : Sauvignon blanc et Cabernet franc
  - o Allassac (19) : Chardonnay, Chenin et Merlot
- Des parcelles flottantes, pour signaler une problématique à un instant T.



Les données d'observations sont collectées par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et par des viticulteurs observateurs.

→ La remontée des observations est un élément important pour la qualité de rédaction du BSV.

# Bilan météorologique 2025



## **Automne 2024 (sept/oct/nov/déc) : vendanges humides**

Les températures automnales sont au-dessus de la moyenne des températures depuis 2001, sauf pour le mois de septembre (- 0,5°C). Les cumuls de pluie sur la période sont supérieurs. En revanche, nous pouvons noter que les mois de novembre et décembre sont déficitaires (respectivement - 30 % et - 31 %).

## **Hiver 2025 (janv/fév/mars) : hiver chaud et sec**

L'hiver a été plus chaud que la normale avec + 1,2°C en janvier, + 2,3°C en février et + 1,1 °C en mars. Au niveau hydrique, hormis le mois de janvier qui présente un excédent, les mois de février et de mars sont déficitaires.

## **Printemps 2025 (avr/mai/juin) : printemps chaud et pluviométrie variable**

Les températures moyennes du printemps sont au-dessus de la normale : + 2,1 °C en avril, + 1,3°C en mai et + 3,6°C en juin. Au niveau des précipitations, le mois d'avril est largement excédentaire (+ 92 %) alors que mai et juin sont déficitaires (- 58 % et - 29 %).

## **Eté 2025 : chaud et plutôt sec**

Les températures sont au-dessus des normales saisonnières pour les mois de juillet et d'août (+ 1,3 °C et + 2,7 °C) tandis que septembre est proche de la moyenne. La pluviométrie de juillet est largement déficiente. Le mois d'août a été quasiment dépourvu de pluies. Seuls les derniers jours ont reçu des pluies qui ont permis d'être excédentaires par rapport à la moyenne.

Accidents climatiques :

Un orage de grêle est survenu le 25 juin et les dégâts (feuilles, rameaux et grappes) sont restés très localisés aux communes de Brivezac, Nespouls et Sainte-Féréole.

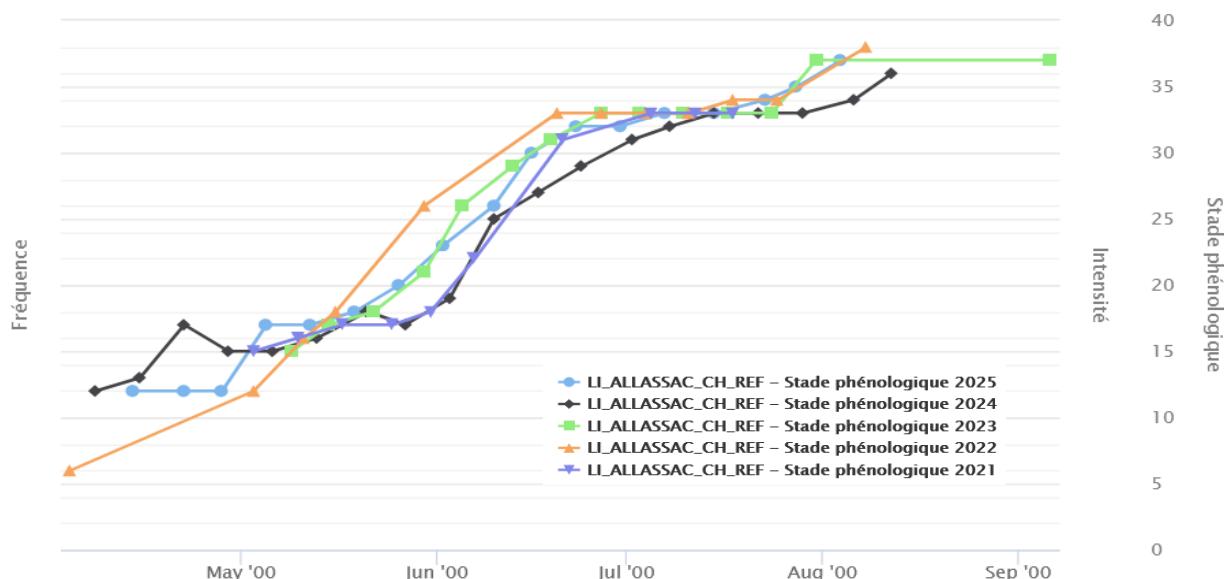


**Dégâts de grêle sur le secteur de Sainte Féréole**

Crédit photo M. LONGY – SCEA Coteaux de Brive

# Stades phénologiques

Le débourrement a démarré début avril comme pour le millésime 2024. Au cours du millésime 2025, les stades se sont enchaînés régulièrement et la croissance végétative a été régulière et sans à-coups. La phénologie est comparable au millésime 2023. La pleine floraison s'est produite début juin et s'est globalement bien passée. La nouaison est observée autour du 10 juin et la fermeture de grappe intervient début juillet. La véraison se déclenche à partir du 27 juillet et se poursuit sur les premiers jours d'août. Les premières vendanges ont débuté la première quinzaine de septembre.



## Maladies

- Mildiou (*Plasmopara viticola*)**

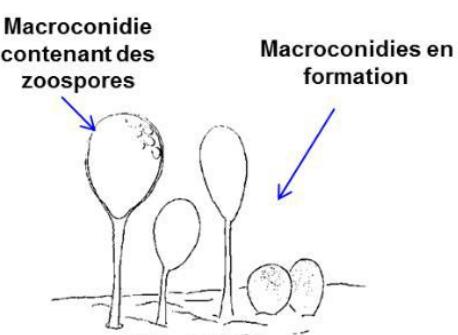
### Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu.

Les feuilles permettant de suivre cette maturité des œufs pour l'élaboration de l'édition «LIMOUSIN» proviennent des départements suivants : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn. Il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi pour les vignobles du Limousin. Les suivis démarrent dès début avril.

Ce suivi est réalisé à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) dans le Lot, Gers, en Tarn-et-Garonne, en Haute-Garonne, et dans le Tarn pour l'édition «LIMOUSIN».

Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (20°C et hygrométrie saturante). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne

## ✓ Début de saison

Le suivi de maturité des « œufs d'hiver » réalisé en conditions extérieures et complété par la donnée du modèle a indiqué une maturité des œufs autour de mi-avril.

Des pluies significatives du mois de mai ont engendré les 1ères contaminations épidémiques début mai et les premières tâches de mildiou sur feuille ont été observées le 19 mai sur le secteur de Brivezac.

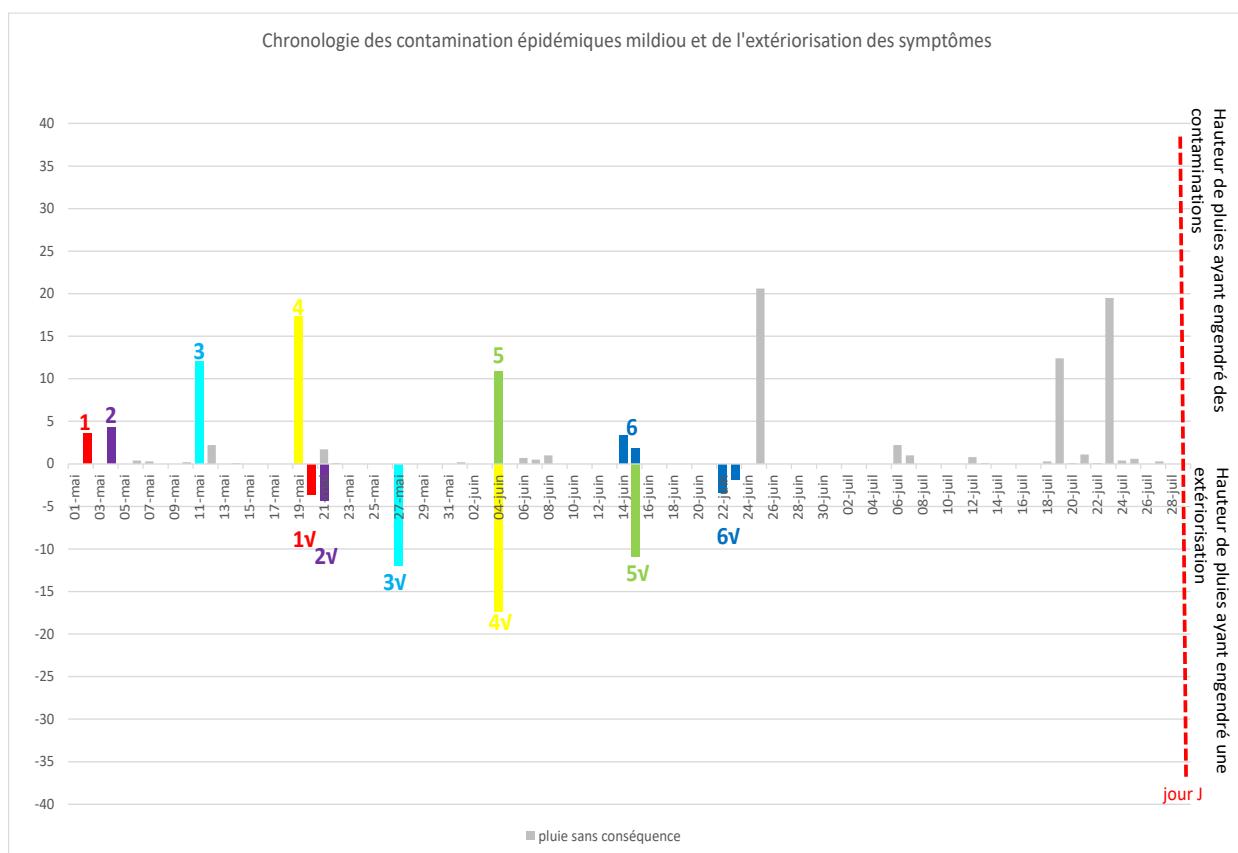
## ✓ Déroulement de la saison

Par la suite, quelques pluies (mai et juin) ont engendré de nouvelles contaminations épidémiques qui se sont traduites sur le terrain par des sorties de symptômes, d'abord sur les feuilles puis sur les grappes mais restées localisés.



**Rot Gris (Mildiou) sur inflorescence**  
© CA19

Les attaques de mildiou ont été globalement bien maîtrisées durant la campagne 2025 sauf pour quelques parcelles plus sensibles (cépages et blessures par la grêle) et n'ont engendré que très peu de perte de récolte. Le mildiou a été aussi précoce qu'en 2024 mais avec une pression beaucoup plus faible et contenue.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le secteur et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe ✓ indique une observation de ces symptômes.

## Chronologie des pluies contaminantes et des sorties de symptômes

Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine / Edition Limousin  
Vigne – N°18- BILAN 2025 du 10 février 2026 - [sommaire](#)

- **Black rot (*Guignardia bidwellii*)**

Les 1<sup>ères</sup> sorties ont été observées autour du 19 mai suite aux contaminations survenues lors des pluies de fin avril.

La pression en Black rot est présente dès le début de la saison. Sur les parcelles de référence, l'expression de la maladie est restée globalement très faible.



Tâche de black rot  
© CA19



Black rot sur grappe  
© CA19

- **Oïdium (*Erysiphe necator*)**

Les premières expressions de la maladie ont été observées sur grappe à partir du 23 juin et des symptômes ont également été recensés sur feuille au cours du mois de juillet. Au final, la pression est restée faible. Les symptômes sont localisés à des parcelles très sensibles.



Oïdium © CA19

- **Botrytis (*Botrytis cinerea*)**

Sur notre réseau de parcelles, quelques dégâts de Botrytis sur feuille se sont exprimés au printemps. Il s'est développé sur les cépages sensibles à partir de septembre.



***Botrytis sur grappes © CA19***

- **Maladies du bois**

Les maladies du bois sont toujours très présentes au vignoble.

## RAVAGEURS

---

- **Vers de la grappe**

En Corrèze, la confusion sexuelle n'est à ce jour pas mise en place sur le vignoble.  
Comme les autres années, la pression est restée faible.



***Observation de pontes et de perforations sur baies © Phloème et Vitivista***

- **Cicadelles vertes (*Empoasca vitis*)**

Les populations larvaires ont été peu présentes tout au long de la campagne. Une augmentation des populations larvaires a été observée en fin de saison mais le seuil n'a pas été atteint. Quelques grillures ont été visibles en fin de saison sur certains cépages sensibles mais l'impact est resté limité.  
En conclusion, cette année la pression a été faible.

***Larves de Cicadelles vertes à différents stades © Vitivista***



# AUTRES OBSERVATIONS

**Erinose (*Colomerus vitis*)** : Des symptômes foliaires sont apparus dès l'étalement des premières feuilles. La pousse ayant été ensuite rapide, les symptômes sont restés localisés à quelques parcelles.

**Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)** : Elles ont été ponctuellement observées dans les parcelles à historiques. Il n'y a pas à ce jour de nuisibilité directe sur le vignoble.

**Cigarier (*Bysticus betulae*)** : Toujours quelques rares individus ont été signalés durant la campagne. Leur nuisibilité est quasi-nulle et ne nécessite aucune gestion spécifique.



Erinose © CDA 19



Cochenilles © CDA19

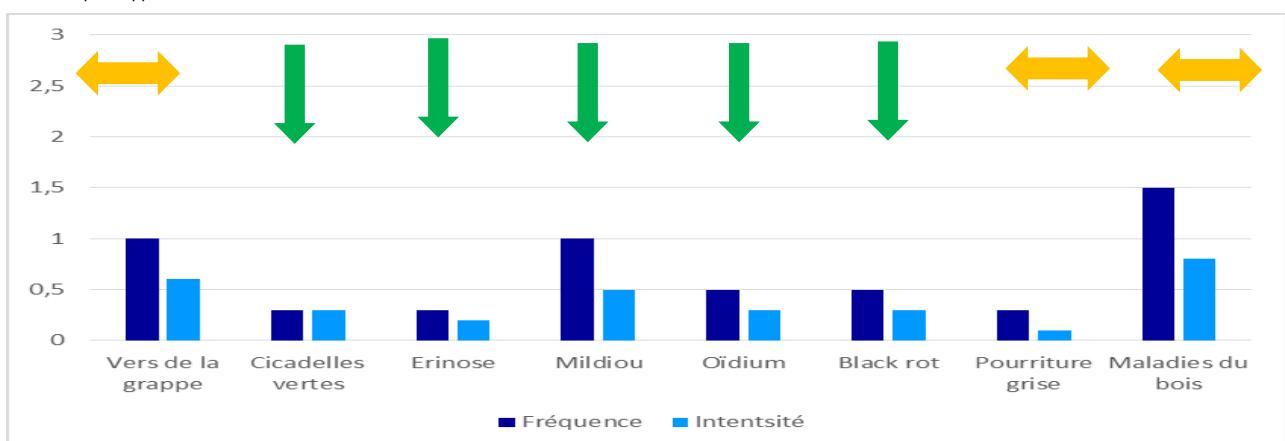


Cigarier © CDA19

## Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV VIGNE LIMOUSIN pour la campagne 2025

(Niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

Evolution par rapport à 2024



## Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".